

# CR assemblée Générale AFTOR du 4 Septembre 2024 à l'ENVSN à Quiberon 18H30.

## **18 Présents (corum atteint) :**

Christophe Chardin, Arnaud Plessier, Laurent Etheimer, Denis Montfort, Mathieu Guibert, Nicolas Eudeline, Jean-Charles Conan, François Salle, Jacques Guery, Emmanuel Van Wassenhove, Jérôme Ruge, Gael Faberg, Jean De Menou, Olivier Malphettes, Thomas Ferrand, Yoann Trecul, Jean-Luc Gilson, Laurent Morisset.

### **1. Rapport moral du Président (Yoann Trecul) :**

2° année de Présidence de Yoann et de relance de l'AFTOR avec 2 événements majeur AFTOR prévus le National lors de la semaine de la Rochelle et l'Européen Tornado à l'ENVSN à St Pierre de Quiberon.

- National 2024, grosse déception sur le nombre de participants voulant s'engager (4). Epreuve qui sera donc annulé pour la 2° année consécutive. Minimum 6 bateaux nécessaire pour un championnat. Suite à l'investissement de Yoann, des négociations avec la Rochelle et le non-retour des Membres de l'AFTOR, décision est prise de ne pas proposer un autre National en 2025.
- Suite au Mondial 2023, l'ITA a chargé l'AFTOR de trouver un Club et organiser l'Européen 2024. Plusieurs options de lieu ont été discutées (Lac Léman, Carnac, St Pierre de Quiberon) et après les négos de l'AFTOR et les dates proposées, nous avons pu organiser cet Européen à l'ENV (berceau du Tornado) sous l'organisation de la SRSP.

**D'un point de vue administratif AFTOR**, il a été décidé et mis en place un stockage des données AFTOR sur un Compte One Drive gratuit et ouvert avec les adresses mails aftornado.fr :

- Le Nom du domaine a été acheté **pour 2 ans, budget 33€**
- **2024 pas d'affiliation FFV** (budget 280€) donc pas d'assurance.
- **Création d'un site Internet aftor.fr, budget annuel 280 €**, celui-ci est déjà actif, des rubriques complémentaires sont en construction (recherche d'équipiers, matériels, vente pièces etc...), n'oubliez pas de vous inscrire, c'est gratuit, et surtout de renvoyer au Secrétaire vos CR de régates Inter séries avec photos et commentaires. Un site ne peut vivre que grâce à ses membres, vous faites bien des commentaires sur les réseaux sociaux et aftor.fr en est 1. Des évolutions et améliorations sont en cours.

## 2. Rapport Financier du Trésorier (Laurent Morisset) :

Le solde bancaire du compte de l'AFTOR était de 315 € lors de l'AG 2023

Le solde bancaire arrêté à la date du 04 septembre 2024, jour de l'AG est de 1115,42 €

Les frais bancaires sont élevés de 2,58 € pour l'année écoulée

Les frais engagés pour le site internet sont de 282 €

350 € de reversé à l'ITA en date du 13/05/2024

Situation Bancaire		Crédit	Débit
Solde AG 2023		315	
Cotisations 2024		1435	
Reversement ITA			350
Frais bancaires			2,58
Site internet			282
Sous total		1750	634,58
Solde Compte AG 2024		1115,42	

Il n'apparaît pas en débit à la date de l'AG 175 € à reverser à l'ITA : 5 cotisations par virements bancaire avant la date de l'AG pendant la semaine du Chpt d'Europe.

Il n'apparaît pas à la date de l'AG 420 € (6 cotisations AFTOR+ITA) qui seront encaissés comme cotisations dont 210 € qui seront reversés à l'ITA après encaissements des chèques.

### 3. **Rapport du Secrétaire (Jean-Luc GILSON) :**

Beaucoup de communications ont été faite par mail, 1 fois par mois, à tous les membres depuis l'assemblée générale.

Grosse déception compte tenu du travail effectué :

- Aucun retour des membres sur les actions proposées (*engagement des membres sur les régates, compte rendu des membres sur les inter séries, proposition des membres sur les améliorations ou modification à apporter au site aftor.fr etc...*)
- Grosses difficultés d'avoir les Cotisations de 35€ des Membres, nécessité de relancer par mail et tel et ça met beaucoup trop de temps.
- Le Bureau n'attend pas de merci mais des retours des membres, cotisations en début d'année, compte rendu sur les activités Tornado des Membres au Secrétaires, participation aux régates organisées par l'AFTOR et planifiées en inter-séries, suggestions, propositions etc... Une association vit avec des Membres... actifs.... !!

### 4. **Quid de l'avenir de l'AFTOR en 2025 :**

Suite aux échanges lors de cette assemblée, il a été décidé :

- ***On continue l'AFTOR***
  - Pas d'organisation de National en 2024
  - Faire un Calendrier des événements remarquable 2025 avec la participation max des Tornados (Eurocat, raid de Quiberon, raid Emeraude, Catagolfe, Armistice), le Bureau retravaillera sur ce calendrier 2025 et vous le partagera avant fin d'année.
  - ***Il est à noter que pour la Catagolfe 2024 sur l'élan de l'Européen et de cette assemblée générale, 8 Tornados Français devraient se retrouver à la Catagolfe 2024.***
5. **Investissement 2025 :** rien de prévu pour le moment, à étudier si intégration AFTOR à la FFV en fonction des activités qui seront proposées et réalisées en 2025.
6. **Cotisation 2025 :** on reste sur le même montant de cotisation que 2024 soit 35 € et il serait bien que celles-ci soient versées par tous les membres dès le début 2025.

## Calendrier 2025 :

Pas de National, une première ébauche des événements Inter-série sera proposée d'ici fin d'année.

Pour le Mondial en Grèce courant Juillet 2025, il serait bien que ceux qui sont intéressés pour le faire nous le fasse savoir. Me concernant, je ne pourrai pas le faire

Pour l'Européen 2025 qui sera en Autriche sur Septembre 2025 idem dites nous qui pense y participer. Pour ce qui me concerne, je fais le nécessaire pour y être.

Suite aux excellents échanges et retour de l'Européen avec l'ENV et la SRSP il est envisagé de proposer à l'ITA un Mondial à l'ENV, à discuter avec l'ITA pour les dates Juillet ou AOUT 2026 ou autre.

8. **Questions diverses** : Pas de question particulière à la fin de l'assemblée

9. **Election des Membres du Bureau** :

Après 2 ans en tant que Président Yoann Trécul a souhaité passer la main et rester comme Support Technique à l'organisation des Régates.

**Candidatures** :

**Présidence** : Candidat et élu à l'unanimité Jean-Luc Gilson suite à la démission de Yoann Trecul

**Trésorier** : Laurent Morisset reste Trésorier

**Secrétaires** : Candidats et élus à l'unanimité Mathieu Guibert et Nicolas Eudeline

Conformément aux statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptées à la majorité relative des membres présents ou représentés.

Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale, en vertu de l'article 9 des Statuts.

**Signatures des Membres du Bureau à la date du 4 Septembre 2024**

**Président (sortant et nouveau)**

**Yoann TRECUL**

**Jean Luc GILSON**

**Trésoriers**

**Laurent MORISSET**

**Secrétaires**

**Mathieu GUIBERT**

**Nicolas EUDELIN**

